



Lettre Veille Economique Cer France

Lettre n°6 – Février 2006

Edito

Budget européen et sommet OMC à Hong-Kong Deux accords en trompe l'œil

Les 17 et 18 décembre 2005 ont vu la conclusion de deux accords internationaux importants. Tandis qu'après trente heures de difficiles négociations les chefs d'états européens réussissaient à se mettre d'accord sur le **budget de l'Union Européenne** pour la période 2007-2013, les négociations à Hong Kong dans le cadre de l'**OMC** (Organisation Mondiale du Commerce) aboutissaient le lendemain. Il n'est pas certain que ce dernier week-end avant Noël 2005 apparaîtra comme celui des étrennes pour l'agriculture européenne.

Mais ces deux décisions sont symptomatiques du fait que les décisions qui ont un impact important et durable sur l'agriculture française ne sont plus prises en France. D'où l'importance de se tenir au courant des économies émergentes qui nous livrent des signaux majeurs pour l'avenir : **l'Inde** fait partie de ces pays qui comptent déjà beaucoup sur les marchés mondiaux agricoles et dont l'influence sera de plus en plus grande dans les années à venir.

A. Leboulanger/M. Varchavsky

L'accord à minima sur le budget de l'UE des chefs d'Etat rejeté par le Parlement Européen.

En dédiant 1,045 % du Revenu National Brut Intérieur (= richesse produite au sein de l'UE) pour le budget de l'UE, soit 862 Milliards d'euros pour les sept prochaines années (2007-2013), l'accord des vingt cinq dirigeants européens se situait à mi-chemin entre la proposition du Luxembourg de juin dernier (1,06%) et celle de Tony Blair (1,03%) mais très éloignée des recommandations de la Commission et du Parlement Européen autour de 1,18% du RNBI soit sur la période un écart de plus de 110 Milliards d'euros.

Devant se prononcer sur ce budget le 18 janvier dernier, et conformément à leur souhait de doter l'UE d'un budget plus conséquent, les parlementaires européens l'ont massivement rejeté à 541 voix, contre 56 voix pour et 76 abstentions. Après l'échec lors des référendums sur la constitution européenne en France puis aux Pays-Bas, ce désaccord entre le Conseil et le Parlement place l'UE dans une certaine crise institutionnelle.

Dans l'immédiat, les trois institutions de l'UE (Le Conseil, la Commission et le Parlement) vont tenter dans les prochaines semaines de trouver un accord « interinstitutionnel » sur le Budget. En cas d'échec de cette tentative de conciliation, soit le cadre budgétaire actuel est prorogé pour une année, soit il est dénoncé, et c'est le Parlement Européen qui aura le dernier mot sur le montant des dépenses non obligatoires (la PAC fait partie des dépenses obligatoires).

Le Parlement Européen marque son territoire.

Par cette prise de position, le Parlement réaffirme son rôle et son poids de plus en plus importants au sein de l'Union Européenne. Est-ce un hasard si lors de la même semaine, le Parlement a rejeté tout aussi massivement une directive visant à libéraliser l'activité des docks présentée pour la deuxième fois par la Commission en moins de six mois ? Derrière cet épisode, il y a néanmoins un certain nombre d'enseignements à retirer pour la PAC.

Une sanctuarisation de façade du budget de la PAC :

Dans toutes les propositions budgétaires (de 1,03 % à 1,18%) le budget de la PAC (hors développement rural) demeure fixé à 293 Milliards d'euros en vertu de l'accord « Chirac-Schröder » d'octobre 2002. Mais l'accord du Conseil a été obtenu grâce à une concession de Tony Blair concernant le rabais britannique mais aussi grâce à une « clause de réexamen approfondi et global des recettes et des dépenses, y compris la PAC et le "chèque" du Royaume-Uni ». Ce réexamen qui aura lieu en 2008 pourrait bien conduire à rebattre les cartes de la répartition du budget européen bien avant 2013, mettant à mal la trop fameuse « sanctuarisation du budget de la PAC »..

OMC, des négociations plus avancées qu'il n'y paraît

Simultanément à ces discussions budgétaires intra-communautaires, les 149 états membres de l'OMC s'étaient donnés rendez-vous à Hong Kong pour une nouvelle session ministérielle. Même si l'accord sorti de cette réunion peut apparaître assez maigre à première vue, nombre d'avancées dans la perspective de la libéralisation des échanges sont à relever.

Concernant l'échéance, Pascal LAMY, le nouveau directeur général de cette institution, entend maintenir le calendrier prévu : aboutir à un accord global d'ici fin 2006. Si cet objectif semble encore très ambitieux, il apparaît davantage réaliste à l'issue du sommet de Hong Kong. Concernant l'agriculture, des avancées ont été réalisées sur les trois volets de la négociation : Aides à l'exportation, soutien interne et accès aux marchés.

Suppression des subventions à l'export d'ici 2013

Le point marquant de l'accord partiel de Hong Kong est bien la suppression de toutes les formes de subventions à l'exportation qui devra être achevée pour 2013 et qui pourrait progressivement entrer en application à partir de 2010. Pour l'Union Européenne, les principales productions concernées sont le sucre, les produits laitiers et en particulier le beurre, les céréales et dans une moindre mesure le porc, l'aviculture et la viande bovine. Sur ce volet « exportations », figurent aussi d'une part la question de l'aide alimentaire qui devrait bénéficier d'un vrai statut afin d'éviter tout détournement commercial et d'autre part les autres formes de soutiens à l'export que représentent les crédits export et les pratiques des entreprises commerciales d'Etat.

Concernant les soutiens internes, il y aura trois fourchettes pour les réductions de la MGS (Mesure Globale de Soutien) avec des abaissements plus importants pour les fourchettes supérieures. Concrètement

→ l'Union Européenne figurera dans la fourchette supérieure (la plage de baisse reste à définir mais pourrait se situer entre 70 et 80%), → les Etats-Unis et le Japon dans la fourchette intermédiaire (la plage de baisse pourrait se situer entre 53% et 75%)

→ Au moins tous les autres pays développés dans la dernière fourchette (la plage de baisse pourrait se situer entre 31% et 70%)

La réforme de la PAC de 2003 ne devrait pas suffire pour être « OMC Compatible »

La proposition du commissaire européen au commerce extérieur, Peter Mendelson, de baisser les soutiens internes créant des distorsions (i.e. boîte bleue et boîte orange) de 70% semble être à la limite de ce que la

réforme de la PAC de juin 2003 autorise. Si à l'issue du cycle de négociation de l'OMC, une baisse plus importante était actée, l'Union Européenne serait vraisemblablement appelée à réviser de nouveau les montants de soutiens internes. Cet élément plaide pour une révision de la PAC dès 2008 avec une extension du découplage total. Par ailleurs, la question de la redéfinition des critères des aides pouvant être comptabilisées dans la boîte verte a été de nouveau soulevée lors de de l'accord de Hong-Kong. Pour l'Union Européenne, l'enjeu de cette question est que la PAC réformée en 2003 à travers le découplage des aides demeure "OMC Compatible".

Préférence Communautaire : Attention sujet sensible !

A l'issue de Hong Kong, le principe de quatre fourchettes de tarifs douaniers a été adopté et l'abaissement des droits de douanes sera d'autant plus important que le taux est élevé. Les baisses des droits de douanes pourraient diminuer de 20% à 90% selon les produits. Pour l'Union Européenne, les produits laitiers, la viande bovine et le sucre figurent notamment dans la catégorie des produits qui connaîtront la plus forte baisse de leur tarif douanier, ce qui justifie les réformes en cours des OCM (Organisation Commune de Marché) du lait et du sucre.

Il reste désormais aux acteurs de la négociation de se mettre d'accord sur les modalités et en particulier sur la part de produits sensibles que chaque pays sera en droit de présenter. Concrètement un produit dit « sensible » serait protégé d'une forte baisse du tarif douanier mais le pays devrait accepter en contrepartie un contingent d'importation à droit de douane nul ou faible. Une compétition intracommunautaire entre les lobbys des différentes filières pour l'obtention du label « produit sensible » pourrait rapidement voir jour.

PAC et OMC : 2008-2009 en ligne de mire

Ainsi tant sur la scène européenne où un accord budgétaire doit être trouvé pour 2007-2013, que dans les salons de l'OMC où l'année 2006 sera assurément bien courte pour boucler l'ensemble du cycle de Doha, une période comprise entre 2008-2010 s'annonce cruciale pour l'agriculture européenne. L'entrée en application de l'accord OMC d'une part et la révision de la totalité du budget européen (y compris la PAC) semblent tellement concomitants dans leurs calendriers respectifs qu'il ne faut sans doute pas y voir que le fruit du hasard.

A Leboulanger

L'Inde agricole

Perspectives de politique alimentaire et agricole

La révolution verte en Inde est un succès...

A l'indépendance de l'Inde en 1947, Nehru n'a pas considéré l'agriculture comme une priorité. Il préférait « l'industrie industrialisante ». En 1964-66, plane une menace de famine (semi embargo des USA suite à la prise de position de l'Inde contre l'intervention au Vietnam). La décision de conduire la politique verte est prise, fondée sur le développement de la fabrication et de l'utilisation des engrais ou de semences de qualité, la protection du marché intérieur et un programme de redistribution alimentaire.

Les agriculteurs des grandes régions fertiles, du nord principalement, se dédient à ces céréales. Ailleurs, la multitude de petits agriculteurs peuvent se consacrer à des cultures commerciales, ayant par le programme de redistribution de céréales, l'assurance de leur alimentation de subsistance.

La révolution verte a été autant une politique alimentaire qu'une politique agricole. Elle a organisé simultanément dans un contexte démocratique et non coercitif, un soutien à la production et un soutien à la consommation. Une combinaison entre acteurs publics et acteurs privés a été encouragée pour cela.

...Mais a atteint ses limites

Trois cents millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté ; des problèmes de malnutrition subsistent et des problèmes environnementaux apparaissent. En outre une limite budgétaire de la politique verte semble être atteinte et perdre la compétition avec les besoins pour les infrastructures et l'éducation.

Le complexe agro-industriel est au milieu du gué

Si l'Inde moderne a acquis et montré une capacité à conduire une activité industrielle high-tech, les infrastructures d'amont agricole et de première transformation sont au milieu du gué. Souvent vieillissantes, sans que l'on sente que leurs propriétaires, riches, aient comme première intention de réinvestir dans ce secteur.

Il faut dire que ces usines sont également génératrices d'emploi. Leur modernisation serait destructrice d'emplois. Il semble que la politique agricole soit également fortement influencée par cette question d'emploi rural.

Des limites d'efficacité

Un problème de corruption dans la gestion de la distribution alimentaire se double d'un gaspillage effrayant, notamment du fait de la pauvreté logistique post production. 40 % de la récolte serait perdue entre récolte et consommation ! Or le développement des mégapoles va rendre la logistique encore plus déterminante.

Des limites environnementales

Responsables ministériels, chercheurs, responsables professionnels, tout le monde est conscient que la révolution verte a atteint des limites (stagnation des rendements et de la production, épuisement des ressources en eau, dégradation des sols, développement de maladies, déforestation.

Le morcellement des structures d'exploitation ne favorise pas la conduite de politiques agricoles et environnementales fondées sur des mesures globales.

Les solutions pour un rebond

Des solutions socio-économiques

Le gouvernement ne peut pas lâcher la proie pour l'ombre, en limitant volontairement l'agriculture intensive au Punjab tant que les états actuellement déshérités ne sont pas prêts à prendre le relais. La question n'est pas d'abord agricole, elle est socio-économique et politique.

La structure sociale traditionnelle, très marquée dans ces états par le système des castes, reste très féodale, ne se renouvelle guère. Un fossé se creuse sous l'effet conjugué de l'évolution démographique, peu maîtrisée dans ces états, et de la modernisation de l'Inde...ailleurs

Des réponses agronomiques sont possibles

Les centres de recherche sont capables de trouver des solutions, par des systèmes plus économes en eau, par la sélection (blé en sec ayant presque le rendement de l'irrigué), par la réhabilitation des sols dégradés... voire par les OGM, déjà distribués pour le coton par exemple, y compris en alimentaire puisque la graine de coton est utilisée pour l'huile alimentaire.

Le développement de la production et de l'accès à l'alimentation passe aussi par l'action de terrain. L'Inde rurale a la fibre économie de marché, même si pour l'essentiel elle est maintenue dans une économie de subsistance. Mais les ruraux savent de longue date gagner leur pain quotidien au jour le jour et mener à côté une activité productive valorisée sur un marché, même lointain.

Le travail de fondations, sortes d'ONG dans leur propre pays, répond d'abord au besoin de subsistance puis favorise le passage à une petite activité économique respectueuse de l'environnement. Cela autorise en outre une sédentarisation des populations tribales et enfin une action pour l'éducation des hommes et des femmes.

Leur impact dépasse désormais le stade d'initiatives isolées.

Perspectives de positionnement international

Quelles Perspectives de positionnement de l'Inde dans les échanges mondiaux ?

L'Inde vise d'abord une position économique sur le marché des services.

La démographie de l'Inde est actuellement à cet égard l'atout qu'elle entend valoriser : les indiens sont jeunes, formés et en âge de travailler.

C'est une force pour l'Inde et une faiblesse pour l'agriculture car les jeunes éduqués la quittent.

À terme l'Inde voit se profiler une diminution de population agricole. Et l'Inde commence à perdre des emplois industriels...

Le développement des services passe ainsi devant les préoccupations agricoles et cela commande les alliances de l'Inde à l'OMC.

Il faut tenir les deux bouts de la chaîne (ce que n'a pas su faire le BJP, parti nationaliste hindou qui vient de perdre le pouvoir lors des dernières élections) : favoriser l'essor de la middle class en croissance et générant de la richesse et assurer l'alimentation d'une population toujours plus nombreuse.

Enfin il y a la volonté de leadership, d'être l'égal de la Chine, d'inventer un libéralisme socialement compatible. Dans le respect de cette ligne, il y a déjà eu une libéralisation (disons plutôt une politique d'ouverture extérieure) dans les services.

En matière agricole, Les échanges commerciaux joueront à l'export comme à l'import

Y aura-t-il le démantèlement des prix de soutien ? L'Inde deviendra-t-elle structurellement exportatrice de blé ou importatrice ? quelles incidences sur sa position à l'OMC ?

Quelques indices pour répondre à ces questions :

⇒ l'Inde a renoncé au système « céréales » pour les oléagineux, préférant une efficacité économique par l'importation.

⇒ Une vraie politique d'exportation de riz de haute qualité (basmati) est mise en place.

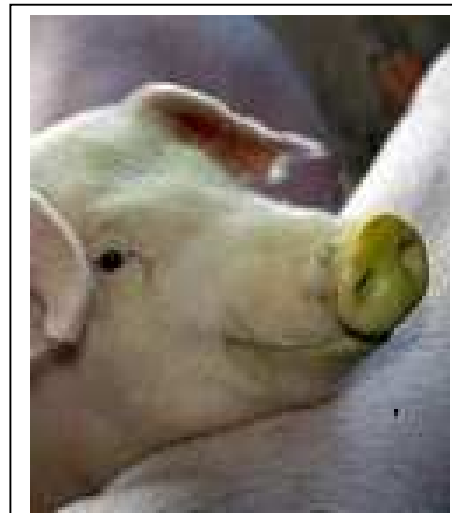
⇒ Il est envisagé de se lancer dans la mozzarella à partir de lait de bufflesse, d'exporter du lait vers les pays de la région, et des mangues vers Rungis.

Par ailleurs, seulement 2% de la production est transformée. Les importations portent sur ces produits transformés. Investir dans la transformation est la priorité et des politiques incitatives y sont actuellement consacrées.

Le changement de vocabulaire est intéressant à observer : de l'autosuffisance (self sufficiency) à l'autonomie (self reliance), un pays non pas enfermé sur un territoire mais fondé sur l'équilibre des échanges (équilibre global entre export et import).

L'Inde jouera un rôle dans les échanges mondiaux sans être un exportateur massif de produits agricoles. Il faudra suivre comment le virage sera pris

Philippe Boulet



“Les trois petits groins verts”. Des chercheurs taiwanais ont annoncé la naissance de trois cochons fluorescents qui virent au vert dans le noir. Un nouvel avenir pour la production porcine ?